



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Côte-d'Or

Pôle des unités d'enseignement de la Côte-d'Or

Référence de l'arrêté :
arr. n° CS – 2021-02

ARRÊTÉ

portant modification de la carte scolaire
dans l'enseignement du premier degré public de Côte-d'Or
pour l'année scolaire 2021-2022

La directrice académique des services de l'éducation nationale,
directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Côte-d'Or

- VU** la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,
- VU** le code de l'éducation, notamment les articles D211-9 et R235-11,
- VU** le décret 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique,
- VU** l'avis du comité technique académique du 27 janvier 2021 fixant les moyens d'enseignement du 1^{er} degré du département de la Côte-d'Or au titre de l'année scolaire 2021-2022,
- VU** l'avis des maires concernés,
- LE** comité technique spécial départemental réuni le 29 janvier 2021,
- LE** conseil départemental de l'éducation nationale réuni le 5 février 2021,
- VU** l'avis du conseil municipal de la ville de Dijon en date du 22 mars 2021.

ARRÊTE :

TITRE I : MESURE ADMINISTRATIVE

ARTICLE 1 Fusion d'école :

	type	n°RNE	situation actuelle				situation au 1 ^{er} septembre 2021			
			type de dir	poste de dir	postes ecma	postes ecol	type de dir	poste de dir	postes ecma	postes ecol
DIJON APPLICATION CHEVREUL	E.E.PU	0210154D	7	1		6	11	1	4	6
DIJON APPLICATION CHEVREUL	E.M.PU	0211124H	4	1	3		fermeture de l'école			

ARTICLE 2 Au regard des évolutions des effectifs prévisionnels et des inscriptions définitives d'élèves, des ajustements (ouvertures provisoires, fermetures provisoires) pourront être réalisés.

ARTICLE 3 Le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Côte-d'Or est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Côte-d'Or.

Dijon, le 30 MARS 2021

La directrice académique des services de
l'éducation nationale, directrice des services
départementaux de l'éducation nationale de la
Côte-d'Or,


Pascale Coq